

---

**Francia. Forschungen zur westeuropäischen Geschichte**  
Herausgegeben vom Deutschen Historischen Institut Paris  
(Institut historique allemand)  
Band 24/1 (1997)

DOI: 10.11588/fr.1997.1.60751

---

Rechtshinweis

Bitte beachten Sie, dass das Digitalisat urheberrechtlich geschützt ist. Erlaubt ist aber das Lesen, das Ausdrucken des Textes, das Herunterladen, das Speichern der Daten auf einem eigenen Datenträger soweit die vorgenannten Handlungen ausschließlich zu privaten und nicht-kommerziellen Zwecken erfolgen. Eine darüber hinausgehende unerlaubte Verwendung, Reproduktion oder Weitergabe einzelner Inhalte oder Bilder können sowohl zivil- als auch strafrechtlich verfolgt werden.

und archivalischen, ja bisweilen gar archivarischen Ausrichtung (bes. im 4. Kapitel, das Ständearchiv betreffend), hinter der sich aber andererseits die Leitfrage zuweilen versteckt: Die in vielerlei Hinsicht besondere Ständebildung in Holland ist eben (leider) nicht das Thema, sie wartet noch auf ihre monographische Behandlung, für die hier aber wichtige und verlässliche Vorstudien geliefert werden.

Harm VON SEGGERN, Kiel

Dietrich ANDERNACHT, Regesten zur Geschichte der Juden in der Reichsstadt Frankfurt am Main von 1401–1519, Hannover (Hahn) 1996, 3 vol. in-8°, 1121 p. (Forschungen zur Geschichte der Juden, Abteilung B: Quellen).

»Le Conseil de Francfort fait réponse aux rapports de Jakob Stralenberg et de Johann Weiß. Une entrevue a eu lieu avec les Juifs pour les informer de la situation. Ils se sont déclarés choqués et ont répété que leur nombre était faible et se réduisait à six foyers: Simon von Nürnberg, son fils Moses, Menlin von Bingen, Jacob von Eppstein, Nathan et Salman ses fils; et que les autres avaient déguerpi avant la guerre du roi et renoncé à leur bourgeoisie, s'étaient retirés ou étaient en train de le faire; que les Juifs n'étaient pas disposés à envoyer des délégués à Nuremberg et, qu'en considération de l'expédition contre les hussites, ils craignaient la captivité ou la mort. Ils déclarent ne pouvoir qu'à grand peine acquitter 400 florins à six foyers mais ont proposé, après persuasion, de verser 100 florins supplémentaires. Le Conseil ordonne si possible de s'accorder sur 400 florins ou 500 florins et se déclare prêt à ajouter 100 florins de la caisse de la ville s'il peut éviter ainsi pour lui et pour la ville la disgrâce du roi«. (Document 391 du 19 juin 1431, tome 1, p. 112).

Voici un exemple de la teneur des 4262 documents publiés ou restitués dans les trois volumes de sources que Dietrich Andernacht vient d'éditer pour servir et comprendre l'histoire des Juifs de Francfort entre 1401 et 1519. Un index des lieux et des personnes doit encore venir compléter cette publication d'une richesse exceptionnelle et qui rendra un immense service à tous les historiens des villes et de la société à la fin du Moyen Age.

L'auteur, qui a travaillé depuis 30 ans à cet ouvrage, rassemble ici les lettres publiques, correspondances privées, arrêts du Conseil, rapports d'ambassades, jugements, reconnaissances de dettes, prêts, rentes, quittances d'impôt ... permettant d'éclairer tous les aspects de la vie d'une communauté qui connut, à Francfort, un sort très mouvementé.

De très nombreux documents sont extraits des livres des bourgmestres (*Bürgermeisterbücher*) dont la plupart des rapports annuels ont disparu dans le grand incendie des archives de la ville pendant la seconde guerre mondiale. Mais la richesse, la précision et quelquefois les paradoxes ou hésitations des décisions encore conservées disent assez la valeur de cette série devenue si lacunaire. La disposition chronologique de cette publication permet de saisir les grands traits d'une évolution riche de contrastes entre 1401 et 1519. Avant même le XV<sup>e</sup> siècle, la communauté juive de Francfort, à la fois corsetée et protégée par son statut de »serfs de la chambre impériale«, avait réussi, en dépit du pogrom de 1241, à développer une vie économique, culturelle et religieuse active dans un quartier situé aux bords du Main entre l'ancien palais royal (*Pfalz*) et la collégiale (Bartholomäusstift), soit un espace qui, à l'origine, avait vraisemblablement relevé du roi. Une synagogue est attestée pour la première fois en 1288. Bourgeois de la ville et ne relevant que des tribunaux urbains, les Juifs avaient leur propre organisation assurée par trois représentants. Après les massacres de Worms, le »pogrom de la peste« de 1349 à Francfort réduit presque à néant l'existence d'une communauté riche et active, dévastation dans laquelle le Conseil semble avoir joué un rôle pour le moins ambigu.

En 1360, puisque le quartier naguère occupé avait été entre temps colonisé par la collégiale Saint-Barthélemy, par le cimetière urbain, mais aussi par l'archevêque de Mayence et les Mendiants; un nouvel espace fut attribué aux quelques familles demeurées en ville. En 1372,

Charles IV abandonna pour 6000 florins au Conseil les derniers droits du roi sur les Juifs de la ville. C'est donc sous ce régime nouveau d'une entière dépendance vis-à-vis de l'autorité urbaine que les sources ici rassemblées considèrent l'évolution d'un groupe dont le nombre ne s'est jamais remis des massacres de 1349: à peine 20 foyers vers 1410, seulement quatre en 1416 et six d'après l'extrait de 1431 cité en tête du texte. Les documents permettent de suivre, année après année, la lente dégradation du statut des Juifs et les restrictions répétées émises principalement par le Conseil: la fermeture du quartier en un véritable ghetto entre 1432 et 1438, les interdictions vestimentaires et professionnels pour n'en citer que quelques exemples.

Au terme de cette politique dont les sources réunies prouvent la continuité et, en partie, la cohérence, surgit en 1458 la construction annoncée d'un ghetto organisé pour une centaine de personnes: une longue rue sombre, la Judengasse, réunissant de manière fonctionnelle la synagogue, les bains, les points d'eau et les habitations. C'est donc dans l'exclusion planifiée que la politique d'aménagement urbain mûrie au XV<sup>e</sup> siècle s'est exprimée de la manière la plus achevée!

Mais jusqu'à présent, ni l'exercice du culte ni l'activité si poussée de l'enseignement n'avaient été touchés. Or, et c'est là un des grands intérêts du recueil qui choisit d'aller jusqu'en 1519, le début du XVI<sup>e</sup> siècle voit l'ensemble des livres de prière et d'école confisqués pour quelques années, à l'initiative d'un juif converti, un certain Pfefferkorn. La pré-Réforme s'est donc bien signalée, à Francfort comme ailleurs, par une accentuation de l'exclusion et de la discrimination à l'égard des Juifs à mesure que les conflits de toute la société se cristallisaient autour des débats religieux. Dans les années 1515-1520, seul l'empereur, par un paradoxe qui n'est qu'apparent, devenait le dernier garant d'un statut minimal qui évita aux Juifs une expulsion générale que réclamaient à Francfort autant l'archevêque de Mayence que les écrits de Luther ...

Ce recueil retrace donc une évolution saisie sur un temps long, qui mène de la période d'une certaine «citoyenneté» des Juifs à celle du contrat sans cesse rogné et amoindri par des autorités urbaines dont les décisions sont de plus en plus envahies par des enjeux religieux à l'approche des dernières décennies précédant la Réforme. Entre cohabitation et partage des droits d'une part et «contrat» communautaire de l'autre, le statut des Juifs, dans une ville de la fin du Moyen Age, ici Francfort, n'est donc pas sans rappeler les thèmes et les termes d'un débat, cette fois plus contemporain, portant sur la place et la coexistence des communautés dans nos sociétés citadines.

Pierre MONNET, Mission Historique Française en Allemagne, Göttingen

Nils BRÜBACH, *Die Reichsmessen von Frankfurt am Main, Leipzig und Braunschweig (14.-18. Jahrhundert)*, Stuttgart (Steiner) 1994, 670 p. (Beiträge zur Wirtschafts- und Sozialgeschichte, 55).

Le professeur Jürgen Schneider qui a dirigé la thèse dont Nils Brübach a extrait le présent ouvrage ouvre avec bonheur cette étude consacrée aux foires de Francfort-sur-le-Main, Leipzig et Brunswick. Pour le préfacer en effet, la foire, à la fin du Moyen Age et aux Temps Modernes, doit être conçue non comme la vitrine d'une région hautement développée, mais bien plutôt comme le point de contact entre espaces de moindre et de meilleur essor. Pour autant, ces points de rencontre furent également des laboratoires d'expériences et d'idées: nombre de techniques commerciales et de procédés bancaires y virent le jour.

Afin de décrire le fonctionnement de ces foires, leurs structures et leur influence sur le reste de l'économie, le chercheur en a retenu trois, observées sur le temps long qui court du XIV<sup>e</sup> au XVIII<sup>e</sup> siècle. La première d'entre elles, sans conteste, est Francfort, talonnée par Leipzig: toutes deux méritant d'être rangées parmi les rendez-vous de dimension suprarégionale et internationale. La troisième est celle de Brunswick qui prend pour un temps le